



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N° 196

---

## BUREAU FÉDÉRAL PRESENTIEL – 25 FEVRIER 2017

### Le Secrétariat Général

**Diffusion** : Conseil d'administration, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Personnel Fédéral, Etienne Thobois.

**Membres du Bureau Fédéral** : David Angelats, Christian Barthel, Florent Chayet, Stéphanie Goeneutte, Magali Godin, Nathalie Huet, Aude Le Gallou, Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran.

**Invité** : Stéphane Corvée.

**Assistent** : Céline Berton (DA), Pascal Bildstein (DirCom), Philippe Limouzin (DTN) et Alicia Volant (DF).

**Excusés** : Pierre-Emmanuel Panier, Jean-Marc Serfaty

### Informations diverses et décisions

---

#### 1/ Communication du président

##### 1.1 Elections au CNOSF

Le président fait le point sur les 3 candidats potentiels à l'élection à la présidence du CNOSF : Denis Masegla, président sortant ayant déjà effectué 2 mandats, Isabelle Lamour, actuelle présidente de la Fédération Française d'Escrime et David Douillet, ancien athlète.

Le président précise que le parrainage d'un candidat est possible avant le 13 mars, mais pas obligatoire. Le président indique également que la fédération reconduira Paul-André Tramier comme représentant de la FFBaD au sein du CNOSF.

Le DTN précise à son tour que, pour la première fois, les DTN ont été interrogés sur leurs attentes vis-à-vis du CNOSF.

## **2/ Communication du DTN**

### **2.1 La performance**

#### **Point d'information sur la Convention 2017 :**

Maintien de l'enveloppe globale. Cette année, la répartition des budgets a été proposée par la fédération et validée par le ministère et la CAC.

Les 2 partenaires d'entraînement étrangers (le Brésilien et l'Indien) sont toujours à l'INSEP et même si, à ce jour, le ministère n'a versé à la fédération aucune somme d'argent, il nous est demandé de les garder encore quelques temps. Pour rappel, le coût s'élève à environ 1 300 euros par joueur et par mois.

Les dossiers Pôle de Voiron et Equipe de France Parabad n'ont pas été pris en compte dans la CO par le ministère. En conséquence, les aides personnalisées versées aux athlètes Elite Parabad sont prises en charge par la FFBaD et non par la FFH qui n'a pas vu sa CO augmenter en ce sens.

L'enveloppe sur le Suivi Médical Réglementaire (SMR) a été réduite de fait car le ministère a instauré une réduction de la liste des examens obligatoires.

Obtention d'un poste supplémentaire au 1<sup>er</sup> septembre 2017 : un poste féminin à plein temps au siège fédéral sur le Plan Citoyen : reconnaissance de nos actions engagées avec un effectif très réduit et pas forcément formé.

#### **Point d'information sur le pôle France Jeunes de Voiron :**

Une réunion de l'ensemble des acteurs (DRJSCS, Région, CREPS, Ligue, Fédération) a eu lieu le 19 février à Voiron où il a été convenu qu'il n'y aurait pas de pôle France Jeunes sur le site de Voiron. En revanche, des stages et compétitions pourront y être organisés régulièrement afin de faire vivre la structure.

#### **Point d'information sur les résultats et les classements :**

Championnat d'Europe à Lubin : Résultat décevant avec notamment la défaite contre la Russie. Le président a été très bien accueilli par les joueurs qui l'ont remercié de sa présence.

Tournoi International U17 à Aire sur la Lys : des retours très positifs de l'ensemble des acteurs.

Espagne Junior : des résultats de bon augure avant les CEJ du mois d'avril.

Le DTN annonce la sélection officielle : Tomy Popov, Arnaud Merklé, Leo Rossi, Yaëlle Hoyaux, Léonice Huet, Margaux Lambert, Thom Gicquel, Thomas Baurès, Delphine Delrue, Vimala Heriau, Eloi Adam, Juliette Moinard et Samy Corvée.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) : les 2 athlètes pressentis sont Arnaud Merklé et Léonice Huet. La FFBaD a fait une demande de bourse olympique, auprès de l'Académie Olympique, pour aider ces joueurs dans leur préparation à cet événement.

### **Point d'information sur le certificat médical :**

Le contenu de la surveillance médicale des sportifs espoirs s'est particulièrement réduit suite à l'arrêté ministériel du 13 juin 2016. Toutefois, afin de prendre quelques précautions et de se prémunir d'éventuels accidents, le DTN propose que les joueurs entrant sur liste ou en pôles espoirs effectuent une visite médicale préalable établissant un certificat tenant compte de l'âge du sportif, de sa charge d'entraînement, des contraintes physiques spécifiques de la discipline pratiquée et de la morbidité ainsi que des risques inhérents à la pratique de cette discipline.

Un courrier serait adressé en ce sens aux parents des jeunes joueurs concernés. La fédération étudie la possibilité de prise en charge partielle du coût de cette visite. Le DTN demande la validation par le Bureau Fédéral.

**Le bureau fédéral, valide, à l'unanimité, la recommandation de l'établissement d'un certificat médical préalable à l'entrée sur liste ou en pôle espoirs.**

### **Point d'information sportif sur les CEJ 2017 :**

Le tirage au sort a eu lieu : la France est dans une poule difficile avec l'Ukraine, la Belgique et l'Irlande.

La France est tête de série 3/4.

### **Point d'information sur la convention entre la FFBaD et les joueurs de pôles France Jeunes, collectifs France Jeunes et Equipes de France Jeunes :**

Il s'agit d'une déclinaison de la convention senior. La différence se situe au niveau de la pris en charge des pensions par la FFBaD. Le montant à la charge des parents est désormais unique, quel que soit le pôle d'appartenance du sportif.

### **Point sur les compétitions jeunes :**

Dans l'écriture du prochain PPF, il sera proposé de réduire le nombre de compétitions chez les jeunes et de ne pas attribuer de points sur les tournois autres que les 8 Nations U15 et les Championnats d'Europe, et ce dans le but de privilégier l'entraînement.

## 2.2 Le développement

### **Point d'information sur les différents dossiers :**

- L'avancement de la plaquette Sport Senior
- Les visites en régions et le positionnement des cadres techniques : demande de mise en place de conventions entre les ligues disposant d'un cadre technique dédié et la FFBaD. Un point précis sur les lettres de missions des CTN sera effectué à l'occasion d'un prochain bureau.

Un débat s'engage sur le financement des ligues disposant d'un cadre technique mis à disposition par la fédération selon un certain pourcentage de temps. ∴ Il conviendra de mener une réflexion sur des variables d'ajustements au travers du dialogue de gestion.

- Le déplacement d'Alexandre Komilkiw aux Oceania Games

### 3/ Secteur Administratif

#### 3.1 Recensement des besoins informatiques des secteurs

Les responsables de secteurs ont été interrogés sur les différents besoins informatiques. Présentation de la note par le Secrétaire Général reprenant les développements recensés lors de la précédente olympiade et devant aboutir, les nouveaux développements informatiques identifiés, les besoins en logiciels et solutions informatique ainsi que les projets.

Les priorités vont être définies et un planning de développements établi pour 2017 en lien avec la ligne budgétaire allouée. Ces éléments seront présentés au bureau fédéral du 8 avril 2017.

#### 3.2 Point d'information RH

Point d'information, par la Directrice Administrative, des mouvements du personnel au niveau des départs et des arrivées depuis septembre 2016, de la mobilité interne et de la réorganisation des services.

Les entretiens individuels se sont tenus en janvier et février 2017.

Un trombinoscope avec les principales missions de chaque salarié va être réalisé prochainement.

#### 3.3 Point d'information sur la gestion des licences

Présentation de la note établie suite à la réunion avec Hélène Bussolino concernant la gestion de ses dossiers.

Il est nécessaire que le siège fédéral soit en capacité de répondre aux questions récurrentes sur les licences. Ainsi, il a été décidé de constituer des binômes avec Hélène et un salarié pour la prochaine saison dans le cadre de la gestion des affiliations et ré-affiliations de clubs, la fusion des clubs et des licences ainsi que sur la gestion des tickets via le support technique OS Support

#### 3.4 Accès à la base de données

Présentation, par le Secrétaire Général, de la note concernant les demandes d'accès à la base de données Poona reçues par la fédération :

- Projet d'Alex Heywang, Score Center, visant à créer un réseau informatique de communication entre les terrains et la table de marque. Il ne s'agit pas d'un logiciel de compétitions. L'accès souhaité est le même que pour Badnet.
- Projet de Pierre-Henri Branger et Rémi Siorat, site internet de e-commerce de vente de matériel de badminton permettant aux licenciés de clubs partenaires d'PHPSPORT de bénéficier de réductions. Le bureau fédéral ne disposant pas de l'ensemble des informations lui permettant de se positionner, ces 2 projets seront étudiés lors du prochain bureau fédéral sous 3 angles : intérêt pour la fédération, avis technique et avis marketing.
- Projet d'Etienne Leconte, logiciel de gestion des compétitions. La fédération n'a pas reçu de demande d'accès à la base de données mais il est nécessaire de réfléchir aux besoins fédéraux et de rédiger un cahier des charges correspondant..

**Le bureau fédéral prend acte du projet d'Etienne Leconte qui s'inscrit dans une démarche initiée par la fédération dès juin 2015 mais qui n'a pu aboutir pour diverses raisons.**

**Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, la rédaction d'un cahier des charges spécifiant les besoins fédéraux pour le développement du futur logiciel de compétitions.**

Un appel d'offres sera effectué à l'issue de l'établissement du cahier des charges

- Logiciel d'Adeline Sergent, gestion des tournois : les accès avaient été donnés pour mise à disposition du logiciel à l'ensemble du territoire, ce qui n'a finalement pas été fait. Il est donc proposé de fermer les accès courant juin 2017 après la gestion des tournois déjà identifiés.

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, la fermeture courant juin des accès donnés à Adeline Sergent.**

Le Secrétaire Général conclut les points du secteur Administratif par une information sur les démissions des 13 membres du Conseil d'Administration reçues par la fédération.

Les 13 démissionnaires sont :

Vincent BAIER  
Thierry BLOT  
Jérôme CASE  
Aurélien CASIMIRO  
Laure JOACHIM  
Elisabeth LAMBERT  
Jacqueline LAMY-SCOTTO  
Renaud MONCOURTOIS  
Anne-Laure RIBEIL  
Frédéric RIGAUX  
Ingrid ROBLEDO  
Mélanie SANCHEZ  
Pasqual TIRACH

Le nombre de postes à pourvoir lors de l'AG du 22 avril prochain est donc de 13 avec un minimum de 5 postes pour les femmes et de 3 postes pour les hommes.

## **4/ Secteur Gestion**

### **4.1 Présentation des comptes 2016**

Le trésorier remercie les différents services du travail effectué et précise que désormais, un point concernant le secteur financier sera présenté à chaque bureau et conseil d'administration.

Evolution des licences en 2016 : + 2,2% incluant une forte baisse chez les jeunes, notamment en raison des activités périscolaires, TAP ...

Championnat d'Europe 2016 : un investissement final de 353 937 euros contre 243 000 euros prévus.

IFB 2016 : budget très bien tenu : 270 000 euros de prévisionnel pour un réalisé de 279 399 euros.

Le résultat net de l'exercice devrait être de – 231 091 euros.

Après reprise de la réserve pour projet associatif concernant le CE 2016 de 215 000 euros, le résultat serait de – 16 091 euros.

Les fonds propres, après affectation du résultat, seraient donc de 847 981 € dont une réserve d'un montant 80 000 € pour le fonds emploi

#### 4.2 Budget prévisionnel 2017

Le trésorier précise que le budget prévisionnel présenté est à la limite des capacités financières de la fédération et qu'il n'est pas possible d'envisager de nouveaux projets.

Point sur l'organisation de la phase continentale de la Thomas et Uber Cup (TUC) en 2018 couplée au Championnat d'Europe U15 : le contrat a été signé en 2014 et un candidat potentiel s'est déjà fait connaître.

Le trésorier détaille les actions prévues en 2017 qui seront financées par le fonds actions de développement :

Chacun s'est exprimé sur cette présentation.

Point d'information sur le contrat de location des photocopieurs par la société BSA. Le trésorier demande au Bureau d'accorder au président l'autorisation de signer ce contrat pour le compte de la fédération.

**Le bureau fédéral vote, à la majorité, l'autorisation de signature du contrat de gestion des photocopieurs par le président.**

### 5/ Secteur Communication / Marketing / Événementiel

#### 5.1 Candidature France Parabad 2018

Ce point est reporté au bureau téléphonique du 8 mars.

#### 5.2 Candidature France Vétérans 2018

Dossier complémentaire présenté par le club de Kemperlé dans le cadre de sa candidature à l'organisation du France Vétérans 2018 suite aux précisions demandées en séance du bureau fédéral du 14 janvier dernier.

**Le bureau fédéral, valide, à l'unanimité, l'attribution de l'organisation du France Vétérans 2018 au club de Kemperlé sur les 3 salles.**

#### 5.3 Validation des calendriers des Championnats de France 2018-2019 et 2019-2020

Ce point est reporté au bureau téléphonique du 8 mars.

#### 5.4 Championnat de France des Comités 2017-2018

Suite au débat du bureau fédéral du 17 décembre dernier et après réflexion, le secteur Événementiel propose la suspension des championnats de France des comités, sur la saison 2017-2018, dans l'attente d'une proposition, par le secteur diversité des pratiques, d'une nouvelle offre compétitive pour la saison 2018-2019. **Le bureau fédéral, valide, à l'unanimité, la suspension du Championnat de France des Comités sur la saison 2017-2018.**

#### 5.5 Point sur le CEJ 2017

Point financier sur l'organisation du CEJ 2017. Si la tenue de cet événement en Alsace est une solution économiquement optimale, il a été clairement évoqué un retour pour le territoire hôte.

Il est donc proposé au bureau fédéral un retour direct aux clubs du comité 68 à la hauteur de l'engagement des bénévoles, à savoir 1 jour par bénévole = 20 euros.

Une estimation porte sur le nombre de 50 bénévoles sur une durée de 10 jours, soit un montant total de 10 000 euros. Cette somme, qui représente un montant maximum, a été inscrite au budget de la compétition.

Il est également proposé de doter chaque club du comité 68 participant à l'organisation d'un kit Yonex, en stock à la fédération depuis les Championnats d'Europe 2016. Un outil de développement sera ainsi laissé en héritage au territoire.

**Le bureau fédéral, valide, à l'unanimité, les propositions de retour financier et matériel aux clubs du comité 68 au regard de leur engagement dans l'organisation des CEJ 2017 et comme héritage pour le territoire.**

#### 5.6 Présentation des produits eBoutik

Ce point est reporté au bureau téléphonique du 8 mars.

#### 5.7 Candidature pour le Championnat de France Vétérans 2017

Pour rappel, le Bureau Fédéral du 17 décembre 2016 avait acté l'annulation de l'édition 2017 en l'absence d'organisateur. Depuis, le club de Reims s'est porté candidat à l'organisation du Championnat de France vétérans 2017. Il est décidé d'étudier en séance la candidature de ce club.

**Le bureau fédéral, valide, à la majorité, l'attribution de l'organisation du Championnat de France Vétérans 2017 au club de Reims et compte sur un appui fort de l'association des vétérans pour la mise en place.**

## 6/ Secteur Territoires Durables

#### 6.1 Offre de formation pour les dirigeants

Ce point est reporté au bureau téléphonique du 8 mars.

#### 6.2 Filières Officiels Techniques : modifications des grades, des parcours et des champs d'intervention

Ce point est reporté au bureau téléphonique du 8 mars.

### 6.3 Création d'un groupe de travail Compétences et Missions des instances territoriales

Lors de l'olympiade 2013-2017, une réflexion avait été initiée au sein du CPL pour redéfinir les compétences et les missions des différentes instances territoriales (fédération, ligues, comités, clubs). Les différentes réflexions menées depuis les élections du 12 novembre 2016 montrent que cette clarification est essentielle pour tous les acteurs, notamment pour redonner un sens à notre engagement commun, permettre un meilleur partage et remobiliser l'ensemble des acteurs sur leurs missions et la valorisation de leurs actions.

Il est donc proposé qu'un groupe de travail soit chargé de cette évaluation en se basant sur les documents existants et sur une contribution des différents acteurs et des propositions pour une meilleure coopération et complémentarité des instances. Ce groupe de travail est mandaté pour : Définir la méthode, Planifier et piloter la démarche, Faire un travail de prospectives, Engager les réflexions et pistes d'études, Proposer au BF de janvier 2018 des préconisations.

**Le bureau fédéral, valide, à l'unanimité la création du groupe de travail Compétences et Missions des Instances Territoriales.**

#### 6.4 Sensibilisation des nouveaux dirigeants du CA sur des thématiques fédérales

Ce point est reporté au bureau téléphonique du 8 mars.

#### 6.5 Logiciel de cartographie ARGIS : devis et commande

Ce point est reporté au bureau téléphonique du 8 mars.

#### 6.6 Rapport Kénéo sur l'opportunité des salles 100% bad

Ce point est reporté au bureau téléphonique du 8 mars.

## 7/ Secteur Diversité des Pratiques

#### 7.1 Modifications des règlements Corpo, Classement, ICN, TIJ, TNJ, Senior

Ce point est reporté au bureau téléphonique du 8 mars.

#### 7.2 Intégration du circuit FFBaD dans les compétitions fédérales après 2 années d'expérimentation et son règlement.

Rappel, par la vice-présidente du secteur, de ce qu'est le circuit Elite. Après 2 ans d'expérimentation, ce circuit s'avère être une réussite mais il ne peut pas être intégré aux compétitions fédérales car composé uniquement de 2 tableaux, simple homme et simple dame. Il est donc proposé que ce circuit devienne une compétition labellisée FFBaD.

Le cahier des charges et le règlement du circuit doivent cependant être revus.

Le Bureau Fédéral est sollicité dans un premier temps pour valider l'officialisation du circuit Elite.



## **Le bureau fédéral, vote, à la majorité, l'officialisation du Circuit Elite.**

7.3 Format des compétitions Jeunes et Vétérans : retour de la consultation des ligues

Ce point est reporté au bureau téléphonique du 8 mars.

7.4 Championnat de France Jeunes : Accord de principe pour proposer une nouvelle offre compétitive pour 2017-2018

Une réflexion sera menée d'ici le mois de mars 2018 afin de pouvoir proposer une nouvelle offre compétitive pour la saison 2018-2019. Dans ce cadre une étude sera menée à l'issue du Championnat de France Jeunes 2017 qui se déroulera sous un nouveau format.

Il est rappelé qu'à ce jour, la fédération n'a pas d'organisateur pour l'édition 2018.

## **8/ Secteur Haut Niveau**

8.1 Modifications des intitulés et axes de travail de la commission Haut Niveau

La commission Haut Niveau, qui s'est réunie pour la première fois le vendredi 24 février au siège fédéral, a décidé de travailler de manière globale sur l'ensemble des thématiques liées au haut niveau. Les sous-commissions n'ont donc plus lieu d'être. Un changement de responsable, en la personne de Patrice Lannoy, sera proposé au prochain conseil d'administration

Fin de la séance à 16h